

DARES

résultats

Les évolutions des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2016

Première diminution de la catégorie A depuis 2007 et stabilisation des catégories A, B, C

Les parcours des demandeurs d'emploi au cours d'une année peuvent être décrits en détail grâce aux données du Fichier historique statistique disponible après plusieurs mois de recul. Cette analyse rétrospective fine complète les données publiées chaque mois sur les évolutions des demandeurs d'emploi en fin de mois et permet notamment de décrire les transitions entre catégories (A, B, C, D et E).

L'année 2016 a été marquée par la stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C). La baisse du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) a ainsi compensé la hausse du nombre de ceux exerçant une activité réduite (catégories B et C).

À l'exception des seniors de 50 ans ou plus, la baisse des effectifs de la catégorie A a concerné les hommes et les femmes de toutes les tranches d'âge. Elle a été plus particulièrement marquée chez les hommes et les jeunes de moins de 25 ans. Ce recul de la catégorie A s'accompagne d'une hausse des transitions vers les autres catégories, notamment vers la catégorie D ainsi que d'une baisse des entrées directes en catégorie A.

Fin 2016, près de 48 % des demandeurs d'emploi de catégorie A ont été inscrits pendant au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois. Au sein de la catégorie A, les parts des demandeurs d'emploi de longue durée et de très longue durée ont diminué en 2016.

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi en fin de mois font l'objet d'une publication conjointe par la Dares et Pôle emploi. Le bilan de l'année 2016 présenté ici permet de compléter l'analyse du parcours des demandeurs d'emploi à partir du Fichier historique statistique (FHS) des demandeurs d'emploi, dont les données ne sont stabilisées qu'avec un certain recul, et de publier les données révisées à la suite de la mise à jour des corrections de variations saisonnières et des effets des jours ouvrables.

La stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C

Fin décembre 2016, en France métropolitaine, 6 226 000 personnes étaient inscrites à Pôle emploi (1) (tableau 1, encadré 1). Parmi elles, 5 464 000 étaient tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) dont 3 467 000 n'avaient exercé aucune activité dans le mois (catégorie A). 718 000 demandeurs d'emploi avaient exercé une activité de 78 heures ou moins dans le mois (catégorie B) et 1 279 000 une activité de plus de 78 heures (catégorie C). Les autres inscrits à Pôle emploi n'étaient pas tenus de rechercher un emploi : 340 000 étaient sans emploi, mais non disponibles immédiatement pour reprendre un emploi en raison, par exemple, d'une formation ou d'une maladie (catégorie D) (2) ; 422 000 étaient en emploi, principalement en création ou reprise d'entreprise, ou en contrat aidé (catégorie E).

Durant l'année 2016, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi a un peu fluctué autour d'une tendance quasi stable (0,0 % sur un an), après une nette hausse en 2015 (+64 000 par trimestre, soit +4,9 % sur un an ; tableau 1 et graphique 1).

Cette quasi stabilité s'explique par une nette augmentation du nombre cumulé des sorties de catégories A, B, C sur l'année 2016 (+13,7 % par rapport à 2015) qui vient compenser la hausse du nombre cumulé d'entrées (+8,8 %).

Le recul du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A

Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) a reculé en 2016 (-27 000 par trimestre en moyenne, -3,0 % sur un an) : c'est le premier recul depuis 2007 (graphique 2).

(1) La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT). Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi (encadré 2 de [1]).

(2) La catégorie D comprend également les bénéficiaires du contrat de sécurisation professionnelle (CSP), qui sont dans un parcours d'accompagnement renforcé.

Tableau 1

Demandeurs d'emploi par catégorie fin 2016

Données CVS-CJO

	Effectif en décembre 2016 (en milliers)	Glissement trimestriel* (en milliers)				Glissement annuel* (en milliers)		Évolution annuelle* (en %)	
		T1 2016	T2 2016	T3 2016	T4 2016	2015	2016	2015	2016
Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E)	6 226	-9	17	62	-8	+293	+62	+5,0	+1,0
Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C)	5 464	-10	-15	34	-11	+254	-1	+4,9	0,0
Dont : sans activité réduite (catégorie A)	3 467	-33	-20	-26	-27	+85	-105	+2,4	-3,0
activité réduite courte (catégorie B)	718	4	0	12	-15	+37	+2	+5,5	+0,3
activité réduite longue (catégorie C)	1279	18	5	48	31	+131	+102	+12,6	+8,7
Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories D et E)	762	1	32	28	3	+39	+63	+5,9	+9,1
Dont : sans emploi (catégorie D)	340	-1	27	26	12	-5	+65	-1,6	+23,9
en emploi (catégorie E)	422	2	5	1	-10	+43	-2	+11,3	-0,5

Note de lecture : Entre 2015 et 2016, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi a augmenté de 1,0 % contre +5,0 % entre 2014 et 2015 en France métropolitaine.

*Les glissements correspondent à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une période donnée (ici le trimestre ou l'année) et à la fin de la période précédente (soit le trimestre ou l'année précédent) ; les évolutions rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de la période précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D, E en France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, statistiques mensuelles du marché du travail (STMT).

Ce recul s'est produit dans un contexte de mise en œuvre tout au long de l'année du plan « 500 000 formations » qui a contribué à faire basculer des demandeurs d'emploi de la catégorie A vers la catégorie D. Il s'est également produit dans une situation de légère accélération de l'activité (la croissance du PIB est passée de +1,1 % en 2015 à +1,2 % en 2016) et de baisse du chômage au sens du BIT.

Les catégories B, et surtout C, restent dynamiques

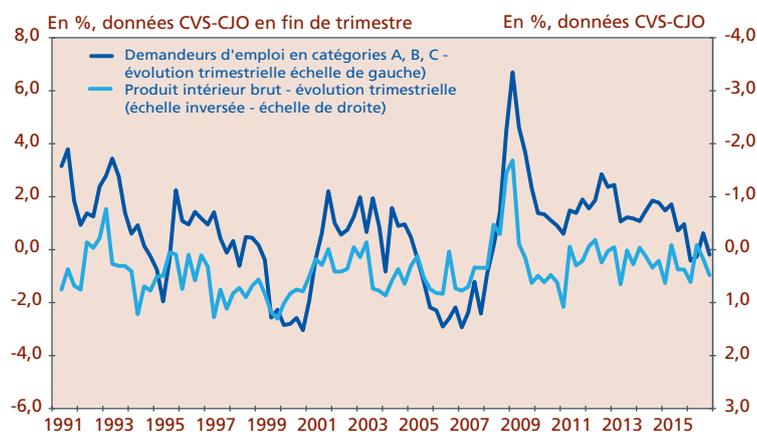
Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C a augmenté de 26 000 par trimestre en moyenne en 2016 (+5,5 % sur un an) (graphique 3). Cette hausse a été plus faible qu'en 2015 : l'accélération du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C depuis 2011 (+18 800 par trimestre en 2011, +24 600 en 2012, +24 700 en 2013, +31 800 en 2014, +42 200 en 2015) est donc interrompue en 2016.

Comme en 2015, cette hausse des catégories B et C a surtout été portée par la catégorie C (+26 000 par trimestre, soit +8,7 % sur un an).

Plus précisément, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (emplois courts ou à temps partiel, sous forme de CDD, de missions d'intérim ou de travail occasionnel) en 2016 a surtout été portée par ceux travaillant un nombre élevé d'heures au cours du mois (tableau 2). En effet, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi travaillant 120 heures ou plus au cours du mois explique plus de 80 % de la hausse totale du nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C. Dans le détail, le nombre de demandeurs d'emploi effectuant entre 120 et 150 heures d'activité a augmenté de 6 000 par trimestre (soit +7,7 % sur un an), en nette décélération par rapport à 2015 (+10 000 par trimestre, +14,9 % sur un an). Le nombre de ceux effectuant 151 heures ou plus, soit au moins l'équivalent d'un temps plein (3), a augmenté de 17 000 par trimestre (+15,2 % sur un an), à un rythme compa-

Graphique 1

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C) et du produit intérieur brut*

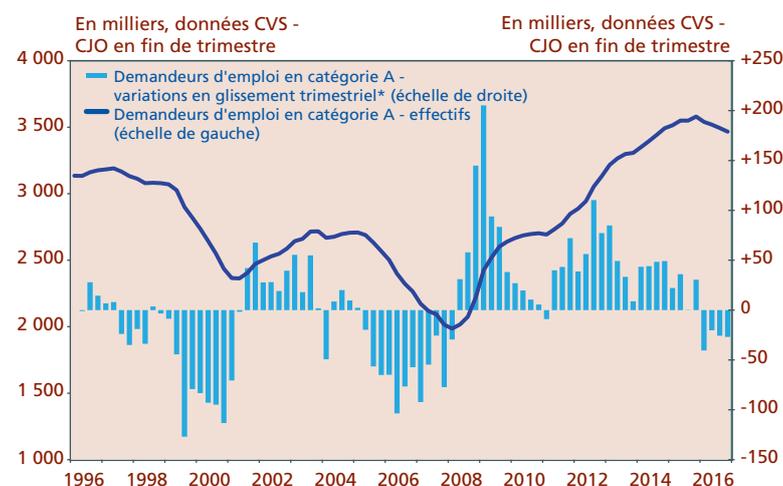


* Le produit intérieur brut est exprimé en volume aux prix de l'année précédente chaînés (base 2010).
Champ : France métropolitaine (demandeurs d'emploi) ; France entière (PIB).

Sources : Dares-Pôle emploi, statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) ; Insee, comptes trimestriels (PIB).

Graphique 2

Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans activité (catégorie A)



* Le glissement trimestriel correspond à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre donné et à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie A ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, statistiques mensuelles du marché du travail (STMT).

(3) Le nombre d'heures d'activité exercé au cours du mois n'est pas nécessairement effectué dans un seul emploi.

table à 2015 (+17,7 %). Fin 2016, les demandeurs d'emploi effectuant 120 heures d'activité ou plus au cours du mois représentent 43 % des catégories B et C (contre 40 % en 2015), dont 26 % pour ceux effectuant 151 heures d'activité ou plus (contre 24 % en 2015).

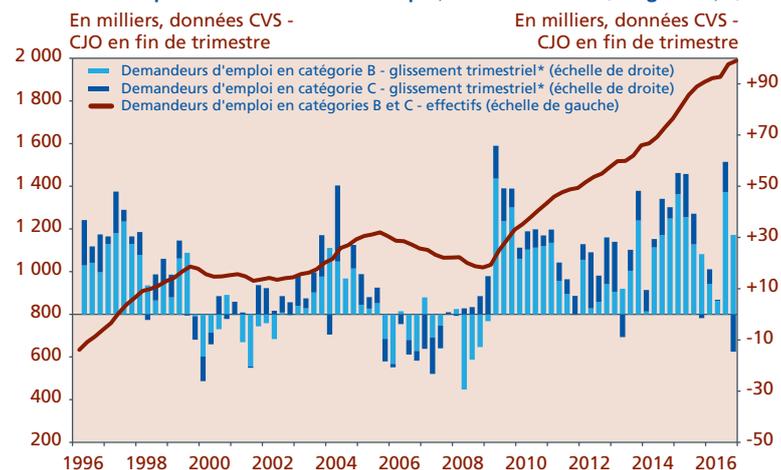
Fort dynamisme de la catégorie D et baisse de la catégorie E

En 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D a fortement augmenté (+16 000 par trimestre en moyenne, +23,9 % sur un an) (graphique 4), mais cette hausse masque des mouvements de sens contraires. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP (4)) est en baisse (-4 000 par trimestre en moyenne, soit -17,7 % sur un an), en raison de la baisse des entrées cumulées dans ce dispositif en 2016 (-19,5 %) (graphique 5). Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D dans d'autres situations et notamment en formation a fortement augmenté (+20 000 en moyenne par trimestre, soit +44,3 % sur un an). On estime que 75 % des demandeurs d'emploi en catégorie D dans d'autres situations sont en formation (5) : la forte hausse constatée en 2016 serait donc liée au plan « 500 000 formations » mis en œuvre dès la fin du 1^{er} trimestre 2016. Au total, ce plan a eu un impact à la hausse sur le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D, qui s'est fortement accru dès le 2^e trimestre 2016 (+66 000, soit +24 % sur l'ensemble de l'année 2016).

Le nombre de demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi et occupant un emploi (créateurs d'entreprise ou bénéficiaires d'un contrat aidé essentiellement, catégorie E) a légèrement reculé (-700 en moyenne trimestrielle sur l'année 2016, soit -0,6 % sur un an). Ceci s'explique,

Graphique 3

Demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, en activité réduite (catégories B, C)



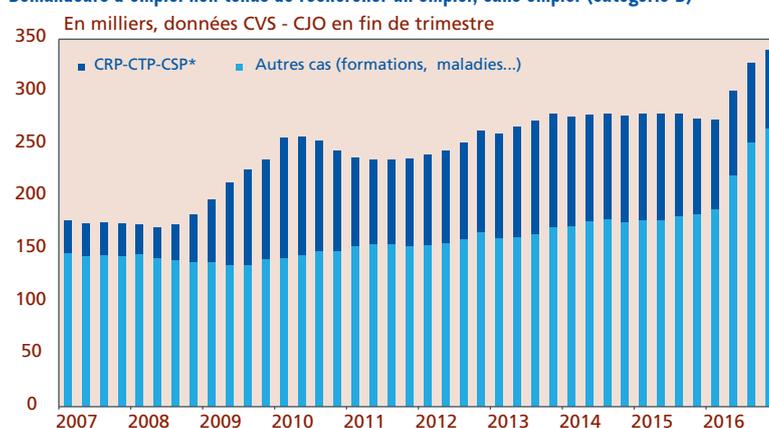
* Le glissement trimestriel correspond à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'un trimestre et à la fin du trimestre précédent.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories B et C ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, statistiques mensuelles du marché du travail (STMT).

Graphique 4

Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie D)



*CRP : convention de reclassement personnalisé ; CTP : contrat de transition professionnelle ; CSP : contrat de sécurisation professionnelle

Champ : demandeurs d'emploi en catégorie D ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, statistiques mensuelles du marché du travail (STMT).

Tableau 2

Demandeurs d'emploi en catégories B et C selon le nombre d'heures d'activité réduite

Données CVS-CJO en fin d'année

	Effectifs fin 2016 (en milliers)	Structure (en %)		Glissement annuel* (en milliers)		Évolution annuelle* (en %)		Contribution au glissement annuel* des catégories B, C en 2016 (en %)
		2015	2016	2015	2016	2015	2016	
Catégorie B	718	37,8	36,0	37	2	5,5	0,3	1,9
Moins de 20 heures.....	165	9,0	8,3	11	-5	6,6	-2,9	-4,7
De 20 à 39 heures.....	191	10,0	9,5	7	0	3,9	0,2	0,4
De 40 à 59 heures.....	169	8,6	8,4	9	7	6,2	4,1	6,3
De 60 à 78 heures.....	194	10,3	9,7	10	0	5,5	-0,1	-0,1
Catégorie C	1 279	62,2	64,0	131	102	12,6	8,7	98,1
De 79 à 99 heures.....	222	11,6	11,1	20	1	9,8	0,5	1,1
De 100 à 119 heures.....	199	10,0	10,0	3	9	1,7	4,6	8,4
De 120 à 150 heures.....	343	16,8	17,2	41	25	14,9	7,7	23,5
151 heures ou plus.....	515	23,6	25,8	67	68	17,7	15,2	65,0
Ensemble	1 997	100,0	100,0	169	104	9,8	5,5	100,0

*Le glissement annuel correspond à la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une année et à la fin de l'année précédente ; les évolutions annuelles rapportent ces glissements au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente ; les contributions au glissement annuel des catégories B et C en 2014 rapportent les glissements annuels de 2014 à celui du total des catégories B et C ; les structures sont calculées en fin d'année.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories B, C en France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, statistiques mensuelles du marché du travail (STMT).

(4) Le contrat de sécurisation professionnelle (CSP), mis en place en septembre 2011, remplace la convention de reclassement personnalisé (CRP) et le contrat de transition professionnelle (CTP).

(5) Estimation issue du fichier historique statistique (FHS, encadré 1).

au moins en partie, par la baisse du nombre de demandeurs d'emploi en contrat aidé dans le secteur marchand (graphique 6).

Fin 2016, les demandeurs d'emploi en catégorie E bénéficiaires d'un contrat aidé (6) représentent 46 % de la catégorie E (6 % pour le secteur marchand, 41 % pour le secteur non marchand). Ils représentent une part équivalente à celle des demandeurs d'emploi créateurs (ou repreneurs) d'entreprise, dont le nombre est resté stable en 2016 et qui représentent 48 % de la catégorie E.

Baisse plus forte du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A chez les hommes

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A en 2016 a été plus marquée pour les hommes (-3,7 %) que pour les femmes (-2,1 % ; tableau 3). De même, au sein des catégories B et C, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi a été légèrement plus forte pour les hommes (+5,7 %) que pour les femmes (+5,4 %). Cependant, fin 2016, les hommes restent majoritaires en catégorie A (52,1 %), tandis que les femmes sont largement majoritaires en catégories B, C (55,3 %). Au total, fin 2016, les hommes représentaient 49,4 % des catégories A, B, C et les femmes 50,6 %.

Nette diminution du nombre de jeunes demandeurs d'emploi en catégorie A et progression du nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C de moins de 25 ans a nettement diminué en 2016 (-6,1 %, après -0,5 % en 2015 ; tableau 3) grâce à la baisse du nombre de ceux inscrits en catégorie A (-8,5 %, contre -4,1 % en 2015) ; le nombre de jeunes en catégories B et C évolue, lui, à un rythme moins soutenu et contraire à 2015 (-1,4 % en 2016, contre +7,4 % en 2015).

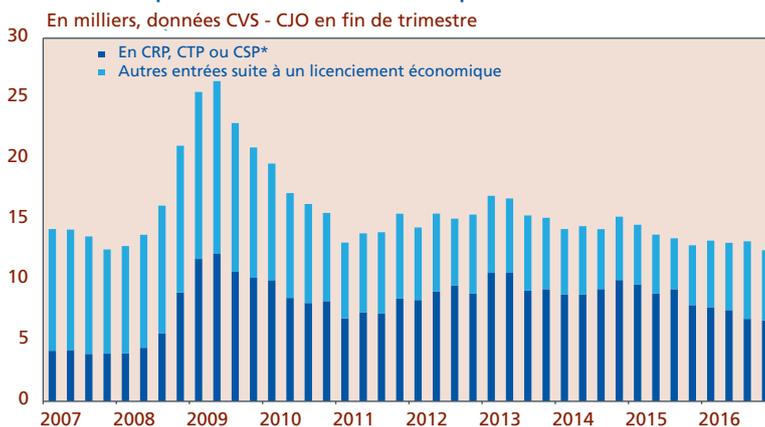
Chez les 25-49 ans, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C a légèrement reculé en 2016 (-0,4 % sur l'année, après +4,6 % en 2015), en raison de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi de cette tranche d'âge en catégorie A.

Parmi les demandeurs d'emploi en catégories A, B, C par tranche d'âge, seul l'effectif des seniors est en hausse (avec +4,9 % pour les 50 ans ou plus après +9,4 % en 2015).

Fin 2016, les moins de 25 ans représentent 13,5 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (-0,9 point par rapport à fin 2015), les 25-49 ans 62,0 % (-0,3 point), les 50 ans ou plus 24,4 % (+1,1 point).

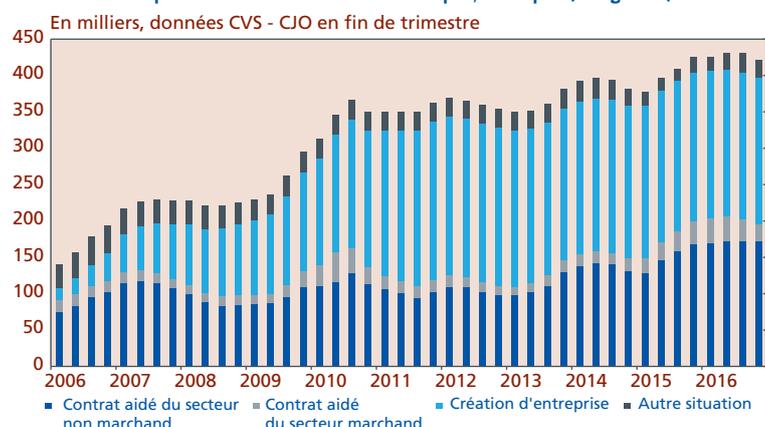
Graphique 5

Entrées à Pôle emploi suite à un licenciement économique



Graphique 6

Demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (catégorie E)



Près de la moitié des demandeurs d'emploi sortant de catégorie A un mois donné est en catégorie B ou C le mois suivant

La variation du nombre de demandeurs d'emploi dans une catégorie donnée résulte de façon comptable des entrées et sorties depuis ou vers cette catégorie. Les entrées peuvent elles-mêmes être décomposées selon la situation antérieure du demandeur d'emploi. On parle d'entrée « directe » d'un demandeur d'emploi dans une catégorie donnée lorsque celui-ci n'était pas inscrit à Pôle emploi le mois précédent et de « bascule » lorsqu'il était inscrit dans une autre catégorie. De même, les sorties peuvent être décomposées en « sorties directes » et « bascules » vers une autre catégorie. Les transitions « nettes » correspondent au solde des flux d'entrées diminuées des flux de sorties.

(6) Le nombre de demandeurs d'emploi en contrat aidé dans le secteur non marchand a d'abord diminué entre le 2^e trimestre 2014 et le 1^{er} trimestre 2015 (-5 000 par trimestre), traduisant essentiellement les effets de la réforme de l'insertion par l'activité économique (IAE). Pour les associations et chantiers d'insertion (ACI), cette réforme a conduit à modifier les contrats d'embauche. Depuis juillet 2014, les embauches se font sous forme de CDD d'insertion (CDDI) et non plus sous forme de CUI-CAE. Or, les demandeurs d'emploi en CDDI étaient, jusqu'à mai 2015, classés majoritairement en catégories B et C, alors que les demandeurs d'emploi en CUI-CAE sont majoritairement classés en catégorie E. Cette réforme a donc eu un impact à la baisse, entre juillet 2014 et mai 2015, sur le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E en CUI-CAE, c'est-à-dire en contrat aidé dans le secteur non marchand. À partir de juin 2015, l'amélioration du classement des demandeurs d'emploi dans chaque catégorie a conduit à comptabiliser les demandeurs d'emploi en CDDI non plus en catégorie B ou C mais en catégorie E. Ce meilleur repérage explique, au moins en partie, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie E en contrat aidé dans le secteur non marchand à partir du 2^e trimestre 2015 (+13 000 par trimestre en moyenne, +30,3 % sur 3 trimestres).

Tableau 3

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C par sexe et tranche d'âge

En %, données CVS-CJO en fin d'année

		Catégorie A			Catégories A, B			Catégories A, B, C		
		Structure en décembre	Évolution annuelle*		Structure en décembre	Évolution annuelle*		Structure en décembre	Évolution annuelle*	
			2015	2016		2015	2016		2015	2016
Sexe	Hommes	52,1	1,6	-3,7	44,7	10,3	5,7	49,4	4,2	-0,8
	Femmes	47,9	3,4	-2,1	55,3	9,4	5,4	50,6	5,6	0,8
Âge	Moins de 25 ans.....	13,8	-4,1	-8,5	13,1	7,4	-1,4	13,5	-0,5	-6,1
	Entre 25 et 49 ans.....	60,1	1,9	-3,7	65,4	9,6	5,3	62,0	4,6	-0,4
	50 ans ou plus.....	26,1	8,2	2,2	21,5	12,2	11,1	24,4	9,4	4,9
Ensemble		100,0	2,4	-3,0	100,0	9,8	5,5	100,0	4,9	0,0

*Les évolutions annuelles rapportent la différence entre le nombre de demandeurs d'emploi à la fin d'une année et à la fin de l'année précédente au nombre de demandeurs d'emploi à la fin de l'année précédente.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C ; France métropolitaine.

Source : Dares-Pôle emploi, statistiques mensuelles du marché du travail (STMT).

Pour la catégorie A, les bascules vers d'autres catégories de demandeurs d'emploi sont majoritaires parmi les sorties en 2016: 61 % des demandeurs d'emploi ayant quitté la catégorie A un mois donné sont, le mois suivant, toujours inscrits à Pôle emploi, mais dans une autre catégorie (graphique 7).

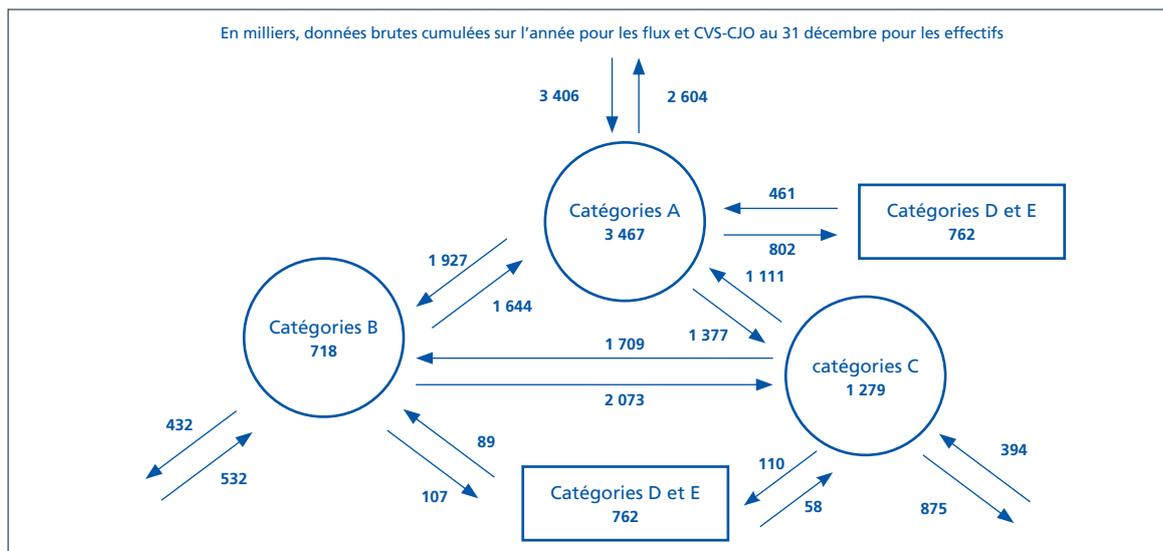
Sur l'ensemble de l'année 2016, 4,1 millions de demandeurs d'emploi ont basculé d'un mois sur l'autre de la catégorie A vers une autre catégorie: 47 % d'entre eux ont basculé en catégorie B, 34 % en catégorie C et 19 % en catégories D ou E. Dans l'autre sens, les entrées directes (les entrées en catégorie A de personnes qui n'étaient pas inscrites à Pôle emploi) sont légèrement majoritaires parmi les entrées en catégorie A (51 %). Comme pour les sorties, la très grande majorité des bascules d'une autre catégorie vers la catégorie A (86 %) provient des catégories B ou C.

Pour les catégories B et C, les flux en provenance ou en direction des autres catégories (3,5 millions d'entrées et 3,0 millions de sorties, pour l'essentiel en provenance ou en direction de la catégorie A) sont sensiblement plus nombreux que les flux directs (0,9 million d'entrées et 1,3 million de sorties). Les transitions d'un mois sur l'autre entre les catégories B et C sont également fréquentes (2,1 millions de la catégorie B vers la catégorie C et 1,7 million en sens inverse).

La baisse de la catégorie A en 2016 correspond à une hausse des sorties de catégorie A (+303 000 en 2016 par rapport à 2015) plus importante que celle des entrées (+136 000) (tableau 4). La forte hausse des sorties de la catégorie A résulte d'une hausse des transitions vers les catégories D et E (+189 000) – qui s'explique notamment par les effets du plan 500 000 formations – et également d'une hausse des sorties « nettes » directes de la catégorie A (la baisse de 60 000 des entrées directes est venue renforcer la hausse de 86 000 des sorties directes).

Graphique 7

Transitions entre catégories de demandeurs d'emploi en 2016



Pour les flux, seules sont analysées ici les transitions entre deux fins de mois successives.

Lecture : en 2016, 1 927 000 transitions entre deux fins de mois successives ont eu lieu de la catégorie A vers la catégorie B (données brutes) ; fin 2016, 3 467 000 personnes étaient inscrites en catégorie A (données CVS-CJO).

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D et E ; France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T2 2017 pour les flux (calculs Dares) et Dares-Pôle emploi, STMT pour les effectifs.

Tableau 4

Évolution des entrées et sorties de catégorie A entre 2015 et 2016

En milliers, données brutes cumulées sur l'année

	Entrées/sorties directes	Depuis/vers catégories B et C	Depuis/vers catégories D et E	Total
Entrées	-60	+115	+82	+136
Sorties.....	+86	+28	+189	+303

Seules sont analysées ici les transitions entre deux fins de mois successives.

Lecture : en cumul sur l'année 2016, le nombre de transitions entre deux fins de mois successives entre les catégories D et E et la catégorie A a augmenté de 82 000 par rapport à 2015. Le nombre total d'entrées en catégorie A a augmenté de 136 000.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D, E en France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T2 2017 ; calculs Dares.

Tableau 5

Évolution des entrées et sorties de catégorie B et C entre 2015 et 2016

En milliers, données brutes cumulées sur l'année

	Entrées/sorties directes	Depuis/vers catégories B et C	Depuis/vers catégories D et E	Total
Entrées	+182	+28	+28	+237
Sorties.....	+143	+115	+38	+296

Seules sont analysées ici les transitions entre deux fins de mois successives.

Lecture : en cumul sur l'année 2016, le nombre de transitions entre deux fins de mois successives entre les catégories D et E et les catégories B et C a augmenté de 28 000 par rapport à 2015. Le nombre total d'entrées en catégories B et C a augmenté de 237 000.

Champ : demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D, E en France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T2 2017 ; calculs Dares.

Tableau 6

Demandeurs d'emploi de longue durée, de très longue durée et inscrits au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois*

Données brutes en fin d'année

	Effectif au 31 décembre (en milliers)		Évolution annuelle (en %)		Part dans les catégories (en %)	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Inscrits en catégories A, B, C en fin d'année						
Longue durée (inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus)	2 643	2 567	+9,7	-2,9	47,8	46,4
Très longue durée (inscrits en catégories A, B, C depuis deux ans ou plus)	1 497	1 505	+10,6	+0,6	27,1	27,2
Inscrits 12 mois en catégories A, B, C au cours des 24 derniers mois	3 517	3 579	+7,8	+1,8	63,7	64,7
Inscrits 12 mois en catégorie A au cours des 24 derniers mois....	1 929	1 924	+6,2	-0,3	34,9	34,8
Inscrits en catégories A, en fin d'année						
Longue durée (inscrits en catégorie A depuis un an ou plus).....	1 038	965	+7,7	-7,1	29,2	27,8
Très longue durée (inscrits en catégorie A depuis deux ans ou plus)	510	486	+13,1	-4,7	14,3	14,0
Inscrits 12 mois en catégorie A au cours des 24 derniers mois....	1 689	1 665	+5,8	-1,4	47,4	48,0

* Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée ou de très longue durée est calculé à partir du fichier historique statistique. Dans ce fichier, un épisode de demande d'emploi n'est pas interrompu en cas de sortie de moins de trois jours. Ce traitement conduit à une mesure de l'ancienneté plus importante qu'avec la STMT (encadré 1).

Lecture : fin 2016, 46,4 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sont inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus et 27,8 % des demandeurs d'emploi en catégorie A sont inscrits en catégorie A depuis un an ou plus.

Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T2 2017 ; calculs Dares.

Concernant les catégories B et C, tous les types d'entrées et de sorties ont connu une augmentation en 2016 (tableau 5). L'augmentation du nombre total d'entrées (+237 000) s'explique principalement par la hausse des entrées directes en catégories B et C; alors que celle du nombre total des sorties (+296 000) est portée à la fois par les sorties directes et les bascules vers la catégorie A. En conclusion, en 2016, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories B et C ralentit en raison d'un nombre d'entrées qui évolue moins fortement que celui des sorties.

Diminution de la part des demandeurs d'emploi de longue durée

Fin 2016, 46,4 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (7), soit 2 567 000, étaient inscrits depuis un an ou plus (« longue durée ») en catégories A, B, C. 27,2 %, soit 1 505 000, étaient inscrits depuis au moins deux ans (« très longue durée ») dans ces catégories (tableau 6). Par ailleurs, 27,8 % des demandeurs d'emploi en catégorie A étaient inscrits depuis au moins un an dans cette catégorie.

(7) Ces résultats proviennent du fichier historique statistique des demandeurs d'emploi (FHS) (encadré 1). Dans ce fichier, un épisode de demande d'emploi n'est pas interrompu en cas de sortie de moins de trois jours. Ce traitement conduit à une mesure de l'ancienneté plus importante que dans les données issues de la statistique mensuelle du marché du travail. À titre de comparaison, fin 2016, la part de demandeurs d'emploi de longue durée est estimée à 43,8 % avec la statistique mensuelle du marché du travail (données brutes).

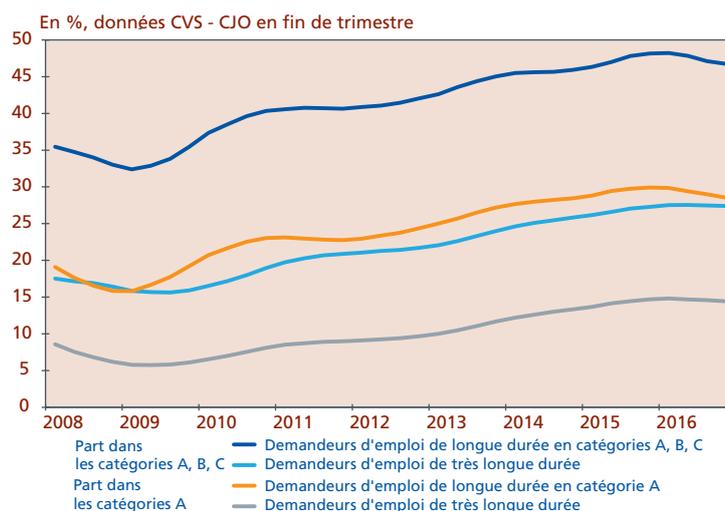
Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée en catégorie A ou catégories A, B, C a diminué en 2016 (-7,1 % et -2,9 % respectivement). Le plan « 500 000 formations » a contribué à cette baisse en basculant certains demandeurs d'emploi en catégorie A, B, C vers la catégorie D, réduisant de fait leur ancienneté dans ces catégories. En revanche, ce phénomène est moins marqué pour les demandeurs d'emploi les plus durablement éloignés du marché du travail : le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée a baissé en catégorie A (-4,7 %), mais a continué d'augmenter, quoique modérément, en catégories A, B, C (+0,6 %).

La part des demandeurs d'emploi de longue durée en catégories A, B, C s'est réduite en 2016 (-1,4 point). Il faut revenir à 2008 pour observer une baisse (graphique 8). De la même manière, la part des demandeurs d'emploi de longue durée en catégorie A a diminué en 2016 (-1,4 point).

Sans être continûment inscrits en catégories A, B, C sur une longue période, certains demandeurs d'emploi ont pu cumuler une durée importante d'inscription au cours des deux dernières années, avec plusieurs épisodes de demande d'emploi. Ces épisodes ont pu être entrecoupés par des périodes hors des listes ou dans d'autres catégories (en catégorie D, par exemple, lors d'un passage en formation). Fin 2016, 64,7 % des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, soit 3 579 000 personnes, ont été inscrits dans ces catégories pendant au moins 12 mois, consécutifs ou non, au cours des 24 derniers mois (tableau 6). Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, soit 1 924 000 personnes, a été inscrit au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois en catégorie A, c'est-à-dire sans exercer d'activité.

Ces indicateurs de durée d'inscription sont calculés à partir des personnes présentes fin 2016. Une image sensiblement différente est obtenue lorsque l'on examine non plus les demandeurs d'emploi

Graphique 8
Part des demandeurs d'emploi de longue durée et de très longue durée en catégories A, B, C et en catégorie A



Champ : France métropolitaine.
Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T2 2017 ; calculs Dares

en fin d'année, mais le flux des entrants au cours d'une année. Ainsi, bien que beaucoup des demandeurs d'emploi présents fin 2016 aient été inscrits pendant une durée relativement longue, la majorité des entrées en catégories A, B, C donnent lieu à un épisode d'inscription de courte durée. 52 % des entrées en catégories A, B, C enregistrées en 2015 ont donné lieu à un épisode de moins de 6 mois et seulement 30 % d'entre elles ont donné lieu à un épisode de 12 mois ou plus (tableau 7). Si on considère la durée cumulée sur l'année, 36 % des entrants en 2015 sont restés inscrits moins de 6 mois en catégories A, B, C au cours de l'année suivant leur inscription, et 32 % 12 mois ou plus.

Laetitia OTTE, Christophe DIXTE (Dares).

Tableau 7
Entrants en catégories A, B, C en 2015 selon la durée d'inscription

En %, données brutes

	Répartition par durée...	
	... du premier épisode en catégories A, B, C	... des épisodes cumulés en catégories A, B, C au cours de l'année suivant la première entrée
Moins d'1 mois	12	5
De 1 mois à moins de 3 mois	22	14
De 3 mois à moins de 6 mois	18	17
De 6 mois à moins de 9 mois	12	16
De 9 mois à moins de 12 mois	8	16
12 mois ou plus.....	30	32
Ensemble	100	100

Lecture : 12 % des entrées en catégories A, B, C en 2015 ont donné lieu à un premier épisode d'inscription de moins d'un mois ; parmi les demandeurs d'emploi entrés en catégories A, B, C en 2015, 5 % ont cumulé des épisodes de moins d'un mois au total en catégories A, B, C dans l'année qui a suivi leur première entrée de l'année.

Champ : entrées en catégories A, B, C en 2015 ; France métropolitaine.
Source : Pôle emploi, fichier historique statistique (1/10^e) du T1 2017 ; calculs Dares.

- [1] Minni C., De Waroquier de Puel Parlan S., Guillauneuf J., Rebière S., Rey M., Roumier B. (2017), « Emploi, chômage, population active en 2016 », *Dares Analyses* n° 045, juillet.
- [2] Charozé C. (2016), « Les dispositifs publics d'accompagnement des restructurations en 2014 », *Dares Résultats* n° 003, janvier.
- [3] Merlier R., Marioni P. (2016), « Les cessations anticipées d'activité en 2014 », *Dares Résultats* n° 024, mai.
- [4] Dares, Pôle emploi (2016), « Statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi - Documentation méthodologique », août. (http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/documentation_stmt_methodo.pdf)
- [5] Bernardi V. (2017), « Les sortants des listes de Pôle emploi en 2015 », *Dares Résultats* n° 025, avril 2017. (<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-025.pdf>)

Encadré 1 - Sources et définitions

Sources

Statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) (1)

Les statistiques mensuelles du marché du travail (STMT) sont produites chaque mois à partir d'extractions exhaustives des fichiers opérationnels de gestion des listes de Pôle emploi [4]. Cette source comprend des informations individuelles sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois, ainsi que sur ceux entrés ou sortis des listes au cours du mois, même pour de courtes durées. Le motif d'entrée et de sortie enregistré correspond au motif connu par le conseiller de Pôle emploi. Lorsqu'un demandeur d'emploi se réinscrit sur les listes moins de 6 mois après sa sortie, il peut recourir à une procédure d'inscription simplifiée. Dans ce cas, le motif d'entrée n'est pas systématiquement ressaisi ; il peut alors correspondre à celui de l'inscription précédente. Par ailleurs, les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont imparfaitement connus dans les fichiers administratifs. L'enquête Sortants menée chaque trimestre par la Dares et Pôle emploi permet de les mesurer plus précisément [5].

Fichier historique statistique des demandeurs d'emploi (FHS)

Le fichier historique statistique (FHS) contient l'historique sur dix ans des périodes d'inscription sur les listes de Pôle emploi pour toutes les personnes ayant été inscrites sur cette période.

Par rapport à la STMT, le FHS présente deux avantages : il permet un suivi longitudinal des demandeurs d'emploi ainsi qu'une comptabilisation des flux entre les catégories A, B et C. Bien qu'issus du même système de gestion des listes de Pôle emploi, la STMT et le FHS sont construits selon des règles différentes, ce qui peut conduire à de légers écarts entre les deux sources.

- Les données du FHS tiennent compte des informations connues avec retard, sans limite de recul, alors que dans la STMT, seules les informations connues avec au plus deux mois de retard pour les entrées ou au plus trois mois de retard pour les sorties sont prises en compte. Les flux connus avec un retard important sont donc comptabilisés par le FHS, mais pas par la STMT.
- Les demandes de même catégorie (A, B, C ; D ; E) distantes de deux jours ou moins, considérées comme des allers-retours factifs, sont « recollées » dans le FHS et les épisodes d'inscription de moins de 2 jours supprimés. En raison de ces traitements, par rapport à la STMT, le FHS comptabilise moins de flux et mesure une ancienneté moyenne d'inscription sur les listes plus élevée.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, qu'elles soient ou non indemnisées. Certains d'entre eux peuvent occuper un emploi. Ils sont regroupés en différentes catégories.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité de 78 heures ou moins au cours du mois.
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité de plus de 78 heures au cours du mois.
- Catégorie D : demandeurs d'emploi sans emploi non tenus de rechercher un emploi en raison par exemple d'un stage, d'une formation, d'une maladie, y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- Catégorie E : demandeurs d'emploi en emploi non tenus de rechercher un emploi (par exemple : créateurs d'entreprise ou bénéficiaires de contrats aidés).

La notion de demandeurs d'emploi est différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT). Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les 3 mois. Le chômage au sens du BIT est mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. L'inscription à Pôle emploi en catégorie A et le chômage au sens du BIT sont deux réalités proches mais qui ne se recouvrent pas.

Certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi (encadré 2 de [1]).

(1) Une documentation complète relative aux données sur les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi est disponible sur le site internet de la Dares.

DARES RÉSULTATS

est édité par le ministère du travail.
Direction de l'animation de la recherche, des études
et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Publications)

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**
Rédactrice en chef : **Anne Delahaye**
Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel**
Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**
Conception graphique et impression : ministère du travail.

Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Abonnement aux avis de parution de la Dares : (<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>)

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

Données des graphiques
et tableaux accessibles
au format excel

